



## Un enjeu politique

A Rhodia, sous prétexte de difficultés économiques, on supprime des emplois, on licencie, on réduit les salaires. Cela rappelle étrangement Zénith, Bull, les Hauts-Fourneaux de Chasse, le Progrès, etc... pour la région lyonnaise ; Saint-Nazaire, la Lorraine, au plan national...

La situation des travailleurs de Rodhia n'est qu'un épisode de la politique de régression sociale du gouvernement.

—Le V° Plan organise le chômage : plus de 600 000 chômeurs prévus sans compter 200 000 jeunes, nouveaux venus sur le « marché du travail » et en attente d'emploi.

—Les ordonnances récentes portent un coup mortel à la Sécurité Sociale, conquête des travailleurs à la Libération.

Toute la région lyonnaise est concernée par les événements de Rhodia. Par le jeu de la soustraction et de l'appel à la main-d'oeuvre d'entreprises extérieures, la mise en sommeil de l'activité de Rhodia entraînera des réductions d'horaires, de salaires, des

licenciements qui seront peu connus car plus discrets et sans relation apparente.

Ce n'est pas parce que Rodhia a de « mauvais » patrons qu'elle est incapable de maintenir les ressources et les emplois de son personnel, mais parce que ses dirigeants jouent le jeu d'un système où seul compte l'importance de la rentabilité immédiate des investissements financiers.

Une économie qui n'a pour objectif que le profit, et un profit géré selon le bon vouloir de quelques-uns sans responsabilité devant les travailleurs, ne peut être qu'en contradiction avec les besoins réels des hommes.

Un tel système ne peut s'appuyer que sur la force, sous prétexte de maintien de l'ordre, « son ordre ». Voir les milliers de C.R.S. mobilisés pour intimider et frapper, mercenaires aux ordres des patrons. Ou bien, se rappeler qu'en mars comme aujourd'hui les discussions avec les représentants patronaux s'achèvent dans les bureaux des préfets ou des ministres.



*Un système implacable*

*Car l'Etat est le soutien et l'expression de ce régime capitaliste. Remplacer de Gaulle ne suffirait pas, pas plus qu'un*

*changement de patron modifierait la vie à l'intérieur d'une usine.*

*L'appropriation collective des moyens de production peut seule permettre de faire bénéficier les salariés du fruit de leur travail de manière durable et croissante.*

### *Historique*

Rhodiaceta est née de la Guerre 1914-1918. En 1916-1918, les avions alliés avaient leur entoilage verni avec de l'acétate de cellulose grâce à un procédé mis au point par la Société Chimique des « Usines du Rhône » (plus tard Rhône-Poulenc).

La guerre finissant, les laboratoires travaillent à la mise au point de la filature de ce même produit appelé alors la soie à l'acétate.

Le 23 juin 1922, Les Usines du Rhône et le Comptoir des Textiles Artificiels (C.T.A.) fondent Rhodiaceta. C'est à Roussillon (Isère) que s'implante la première usine de métiers à filer. Afin d'accroître son autonomie technique Rodhiaceta monte une usine chimique capable de lui fournir l'acétate de cellulose, c'est l'usine de Péage-de-Roussillon (Isère), construite en 1925-1926.

Dès lors suit une expansion très rapide. A Lyon-Vaise est construite une filature qui démarre en 1928.

A cette époque, les débouchés de vente vers l'étranger sont insignifiants, compte tenu des difficultés douanières. Or, en Allemagne et en Italie, pays grands consommateurs de textile, personne ne fait de soie à l'acétate. Comme, d'autre part, une importante crise textile a lieu en France en 1929-1930, Rhodiaceta

en profite pour créer à Fribourg (Allemagne) et Pallanza (Italie) deux usines construites sur ses plans, par ses ingénieurs et conduites par ses directeurs.

En 1929, Rhodiaceta occupe au total 2 400 personnes. Cette année-là, avec le concours de Rhône-Poulenc — qui y est déjà installé — elle monte au Brésil une petite filature d'acétate qui démarre en 1930 et est devenue depuis une importante usine.

En 1935, c'est l'Argentine qui voit s'ériger une filature Rhodiaceta.

A remarquer que cette expansion a lieu au cours des années dites « mauvaises » : toutes les dettes contractées pendant les années de crises sont remboursées en 1938 !

C'est à nouveau la guerre ; petits profits supplémentaires pour Rhodiaceta, qui produit en France la fibre acétate kaki utilisée en quantité importante par l'Intendance militaire (et en Allemagne et en Italie ?...).

La grande chance de Rhodiaceta commence à cette époque. En 1928, elle avait vendu son procédé acétate à la Société Du Pont de Nemours aux U.S.A. Cette dernière met au point la filature du nylon et cède à Rhodiaceta sa licence.

Le matériel en provenance des U.S.A. arrive en mai 1940. A la Libération, après agrandissement de l'usine de Vaise, la production et les profits montent en flèche.

En 1950, Rhodiaceta achète l'ancienne poudrerie de Saint-Fons pour y installer une usine chimique. Après l'achat d'une licence anglaise sur les fibres polyesters (Tergal), en 1953, c'est la mise en marche d'une usine à Besançon (1954).

Aujourd'hui, Rhodiaceta est une société au capital de 450 000 000 de francs nouveaux (45 « anciens » milliards) contre 250 000 000 en 1960 ! Elle occupe 12 000 personnes et contrôle en France les Sociétés Rhovyl, Crylor, Svat (fabrication du Rilsan), Norsyntex. Ce groupe fournit 95 % des textiles synthétiques produits en France.

Elle participe à l'étranger à différentes entreprises, dont la S.A.F.A., à Barcelone, la Viscose suisse, Fabelta en Belgique, etc... elle flirte avec des géants allemands, comme Hoescht.

Les usines Rhodiaceta, Allemagne, Italie, Brésil, suivent le même rythme d'expansion.

Toute cette « prospérité » est prélevée sur le Travail.

Sait-on par exemple que « Rhodia » vient de décider au Brésil de liquider une plantation de cannes à sucre (destinée non pas à l'alimentation mais à la production de l'acétone, matière première des filatures d'acétate). Ce procédé devenant « non rentable », on livre délibérément 1 300 familles brésiliennes aux bidonvilles de Sao-Paulo.

Ces pratiques, qui témoignent d'un pareil mépris de l'Homme, se retrouvent dans chaque pays, et les 92 licenciés de Vaise en font eux aussi la dure expérience.

#### *Mesures répressives*

Après l'annonce au Comité central d'entreprise du 6 décembre, des mesures contre les ressources et



*Toute la région lyonnaise est concernée*

l'emploi du personnel, les travailleurs de Rhodia-Vaise ont réagi dans une large majorité, derrière leurs organisations syndicales. Arrêts de 24 heures, arrêts d'une heure pour l'ensemble du personnel avec meetings d'information, une heure d'arrêt par poste tous les jours pour les travailleurs postés. Devant l'importance de ces actions la Direction a voulu les juguler. Elle a pris 92 otages.

#### *Les motifs de renvoi*

« Pendant la période du 6 au 15 décembre 1967, des abandons de travail répétés ont désorganisé la production, et se sont accompagnés de détériorations de produits en cours de fabrication ».

Or, ces abandons de travail, d'après la Direction, ne sont que des participations aux grèves de l'heure par poste et dont les syndicats ont pris la responsabilité.

C'est au moins 5 000 personnes qui se sont livrées aux mêmes actes dans la période du 6 au 15. Mais on ne peut pas renvoyer 5 000 personnes, alors on frappe arbitrairement un petit nombre. Comme en 1916 on fusillait un soldat sur 40 pour l'exemple *et pour* « l'ordre ».

Dans sa hâte, la Direction a même envoyé des lettres à des ouvriers absents de l'Usine pendant la période de référence, ceux-ci étant en chômage de maladie. Simples erreurs de fiches a dit la Direction. On rectificera. Quel sérieux Messieurs les Directeurs, quand il s'agit de la vie de familles.

Cinq ont été repris, certains avec mise à pied de 2 jours pour avoir été présents à l'usine le premier jour des « événements ».

Il reste 87 licenciés, parmi eux beaucoup de militants syndicaux de base ; aucun délégué élu n'a été touché. On a voulu donner l'apparence d'un respect des élus du personnel (sans doute une exigence du Ministère).

La Direction considère ces licenciements comme individuels alors que la même lettre ronéotypée, avec le même motif, a été envoyée aux 92.

Une campagne de calomnies a été lancée contre les licenciés, laissant entendre qu'ils étaient coupables de fautes graves, voire de sabotages. Il n'y a rien de sérieux dans ces accusations : malgré le climat de colère établi par les mesures contre l'emploi et

les ressources, prises par la Direction, mesures que l'on peut considérer comme une véritable agression, aucun acte grave n'a été commis.

Les trois syndicats ont appelé au calme dès le début de ce conflit et ils ont été suivis et écoutés.

Pour sauvegarder les possibilités de négociations (prévues pour le mardi) les syndicats n'ont pas immédiatement riposté à ce coup de force par un ordre de grève. Mais ils ont fait de la réintégration des licenciés un préalable à toute négociation. Sur ce préalable, la direction est restée intransigeante au cours des trois réunions qui se sont tenues à ce sujet. A remarquer que la Préfecture s'est refusée à toute intervention au sujet du préalable.

Malgré le trouble que les délégués ont remarqué chez les directeurs au cours de ces entretiens, ceux-ci n'ont rien lâché, car ils étaient couverts. En effet, les syndicats savaient dès le 16 au matin que des tractations avaient eu lieu entre la direction Rhône-Poulenc à Paris et le cabinet de M. Chirac, pour obtenir l'accord sur les licenciements.

Quelle promesse alléchante a été faite à M. Chirac pour couvrir cette mise à la rue de 92 travailleurs, cette privation de ressources de 92 familles ?

#### *Les buts poursuivis à travers ces licenciements*

Par ces licenciements brutaux à caractère nettement répressif, la direction — et les pouvoirs publics à travers elle — cherche à briser l'influence syndicale et à se débarrasser de ceux qui réagissent. Elle espère créer un climat de peur.

En frappant brutalement et vite la direction espère aussi faire digérer la baisse du pouvoir d'achat de 20 % environ et la suppression de 2 100 emplois. Espère-t-elle par sa brutalité faire oublier l'incohérence passée, le manque de prévisions à long terme, et masquer les sacrifices humains qu'elle offre au Capital ?

Quel lourd tribut paient aujourd'hui 87 familles à ce dieu et combien d'autres vont s'ajouter à cette liste dans les mois qui viennent ?